



PORTRAIT DE TERRITOIRE

France - Suisse

COMPARAISON DES CONDITIONS CADRES

Le différentiel de conditions cadres est important entre la France et la Suisse, fiscalement et administrativement. Les entreprises sont moins imposées en Suisse (variable selon le canton et la commune, le taux d'impôts sur les sociétés est plus faible d'environ 10 points, il n'existe pas de taxe équivalente à la contribution économique territoriale, les salaires sont plus élevés mais les charges sociales plus faibles)³². Elles font en outre part d'une moins grande complexité administrative (calcul des salaires, comptabilité, déclarations fiscales). À la location, l'immobilier d'entreprise est équivalent, voire moins cher comparativement en Suisse pour les petites entreprises nécessitant peu d'espace, notamment dans le Grand Genève (beaucoup de locaux disponibles en location dans le Canton de Genève).

Les ménages suisses paient des impôts sur le revenu plus élevés que les ménages français et les salariés prennent directement en charge une part très importante de leur couverture sociale (maladie, retraite). Compte-tenu des salaires plus élevés, mais aussi d'un coût de la vie plus grand et de couvertures sociales privées en Suisse, à niveau d'emploi équivalent, le niveau de vie est comparable entre un ménage français et un ménage suisse. Le travail frontalier, lorsqu'il permet de bénéficier d'un salaire suisse et d'un coût de la vie français, se révèle donc particulièrement intéressant pour les salariés et profite aux entreprises suisses, qui y trouvent la main-d'œuvre qualifiée manquante en Suisse. Le différentiel de coût de la vie explique également un phénomène important d'achats en France par des résidents suisses (développement de commerces à la frontière, installation de commerces suisses côté français).

³² Le taux « normal » d'imposition sur les sociétés est d'environ 33 % en France (mais de nombreux crédits d'impôts peuvent réduire ce taux, voire un taux réduit peut s'appliquer, notamment pour les PME, sous certaines conditions). En Suisse, le taux fédéral est de 8,5 % pour les sociétés de capitaux ; en ajoutant un taux variable pour le canton et la commune, le taux d'imposition oscille entre 21 et 24 % environ.